

Mots-clés :
Mobilité durable

Novembre 2017



Origine et présentation de l'initiative

BicyclAide agit pour promouvoir la mobilité douce et l'usage du vélo par tous, dans une logique d'économie circulaire. A l'origine d'un atelier vélo d'insertion, BicyclAide développe également des ateliers pédagogiques mobiles ainsi qu'une vélo-école.

L'association a été créée en 2009 à l'initiative d'un groupe de citoyens, clichois pour la majorité. En avril 2011, un atelier vélo d'insertion fondé par BicyclAide a ouvert ses portes à Clichy, pour collecter, trier, réparer et revendre des vélos d'occasion.

Afin d'assurer la pérennité des activités de l'atelier, ce dernier a diversifié son offre, en proposant des ateliers pédagogiques mobiles d'auto-réparation sur le territoire francilien, aux collectivités, entreprises et bailleurs sociaux qui souhaitent encourager l'usage du vélo par les citoyens, collaborateurs, locataires. Intervenant en entreprise, sur la place publique ou en pied d'immeuble, ces ateliers mobiles permettent de sensibiliser tous les publics à la réparation et au réemploi en utilisant notamment des pièces d'occasion.

Fin 2013, l'équipe était constituée de 14 salariés et d'une trentaine de bénévoles. BicyclAide transmet la gestion de la structure d'insertion à Études et Chantiers le 1er janvier 2014. L'atelier est rebaptisé SoliCycle. En juillet 2015, BicyclAide ouvre un nouvel atelier à Gennevilliers dans le quartier prioritaire du « Luth ». La même année, BicyclAide devient une SCIC, avec différents collèges de sociétaires : salariés, bénéficiaires, soutiens (bénévoles, associations partenaires, CIGALES...) et collectivités locales.

En 2017, BicyclAide a ouvert une vélo-école à Gennevilliers, proposant des séances d'apprentissage du vélo urbain à vocation utilitaire, principalement aux adultes qui n'ont jamais fait de vélo ou qui craignent de s'y remettre.

CONTACT: Charlotte Niewiadomski, gérante de BicyclAide,
charlotte.niewiadomski@bicyclaide.coop

Financement

Au démarrage, BicyclAide a bénéficié de subventions du Conseil départemental des Hauts de Seine, du Conseil régional d'Île-de-France, du fonds de revitalisation des territoires (DIRECCTE). Elle a également bénéficié d'un soutien dans le cadre du contrat de ville de Gennevilliers, et de financements pour des postes en CUI-CAE, et un emploi d'avenir qui se termine en 2018 (40 000 euros par an). En 2016, la SCIC disposait d'un budget de 200 000 euros, de 240 000 euros en 2017. Elle a besoin d'arriver à un meilleur taux d'autofinancement (objectif de 70% en 2017) pour pérenniser son modèle économique. Elle compte 6 salariés dont 1 CUI-CAE et 1 emploi d'avenir.

Rôle des collectivités locales

Au-delà des soutiens financiers, une catégorie «collectivités locales» est prévue dans les statuts de la SCIC, mais non pourvue aujourd'hui. BicyclAide développe de nombreux liens avec la ville de Gennevilliers :

- mise en relation par le service économique de la ville avec des acteurs du territoire,
- coconstruction de la politique cyclable (présence à la commission vélo, remontée d'informations sur les aménagements)
- participation de la SCIC aux évènements organisés par la ville (Semaine du développement durable, de la réduction des déchets, Mois de l'ESS, Olympiades...).

Chiffres clés

En 2016 : 613 vélos collectés, 318 vélos vendus ; 70 séances d'atelier mobile (autoréparation, initiation et remise en selle) ; 290 heures d'animation ; 1818 personnes rencontrées.